



PROJET SOLUTION PERMANENTE D'ACTES NOTARIÉS TECHNOLOGIQUES

Métadonnées associées à l'acte technologique

Direction Responsabilité sociale et innovation
Version 0.99 – 26 novembre 2021

© Chambre des notaires du Québec, 2021
100-2045, rue Stanley, Montréal QC H3A 2V4
Tél. : 514-879-1793 / 1-800-263-1793
www.cnq.org

Toute reproduction d'une partie quelconque de ce document par quelque procédé que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.

HISTORIQUE DES VERSIONS

Date	Version	Auteur	Description
2021-11-23	v.0.99	Équipe	Pour consultation
À venir	v.1.0		

Note : La version finale (v.1.0) sera rendue disponible lorsque le Prestataire de la Solution de conservation sera choisi afin de s'assurer de l'interopérabilité entre les solutions technologiques, ainsi que le règlement sur l'acte notarié et le greffe.

RÉFÉRENCES

Document	Description
Cahier charge solution de clôture d'actes technologique	Version 0.99
Cahier charge solution de conservation des actes notariés technologiques	À venir

TABLE DES MATIÈRES

1. But du document	4
2. Métadonnées associées à l'Acte technologique	4
3. Modèle conceptuel pour l'acte technologique clos	5
Schéma des données liées à un individu, une adresse, et un document numérique	5
Schéma des données associées à un Acte technologique clos	5
4. Interopérabilité	6
5. Pérennité des métadonnées	6
6. Description des métadonnées	7
Données communes à une adresse	7
Données communes à un individu.....	8
Données personnelles sur l'individu spécifique au RTM et RDOQ	14
Données de l'individu si associé à un notaire	12
Données communes à un document numérique	12
Données associées à l'Acte technologique	14
Données associées au détenteur légal de l'Acte technologique	19
Données associées au notaire agissant comme mandataire	20
Données associées aux parties signataires de l'Acte technologique	20
Données associées aux notes de l'Acte technologique	21
Données associées aux annexes de l'Acte technologique.....	21
Données associées au journal d'audit de la clôture de l'Acte technologique.....	22
Journalisation liée à l'Acte technologique	22
7. Utilisation des métadonnées	23
8. Annexe A – Abréviations et définitions	24

1. BUT DU DOCUMENT

Ce document présente une définition commune des différentes données et métadonnées servant à identifier un Acte technologique conservé dans la Solution de conservation. Ce faisant, il permet au Prestataire de Solution de clôture d'Actes technologiques d'arrimer leur plateforme avec ces exigences afin d'interagir avec la Solution de conservation des Actes technologiques.

Ces métadonnées permettront de réaliser des recherches avancées afin de retracer un Acte technologique, d'auditer les actions faites, d'ajouter des métadonnées complémentaires, par exemple, la mise à jour du Dépositaire légal du greffe.

Les abréviations et les définitions des termes débutant par une lettre majuscule utilisées dans ce document sont définies à l'[Annexe A](#).

2. MÉTADONNÉES ASSOCIÉES À L'ACTE TECHNOLOGIQUE

Conceptuellement, un Acte technologique conservé dans la Solution de conservation représente un contenant qui inclut un ou plusieurs documents (ex. l'Acte technologique et ses Annexes, le cas échéant) ainsi que les métadonnées associées à ces documents.

S'il s'agit d'un Acte notarié en minute sur support papier, donc conservé physiquement dans le greffe du notaire, alors les métadonnées associées à celui-ci dans la Solution de conservation référeront seulement aux données de base se trouvant au Répertoire et au fait qu'il s'agit d'un Acte notarié sur support papier.

Les métadonnées représentent donc la liste des données associées à l'Acte technologique conservé dans la Solution de conservation. Celles-ci font partie du même contenant que le document auxquelles elles se rapportent, mais peuvent être disponibles dans une base de données distincte pour des raisons de flexibilité et de performance.

Pour le format de date, ISO 8601 doit être le standard utilisé : <https://www.w3.org/TR/NOTE-datetime>

3. MODÈLE CONCEPTUEL POUR L'ACTE TECHNOLOGIQUE CLOS

Schéma des données liées à un individu, une adresse, et un document numérique

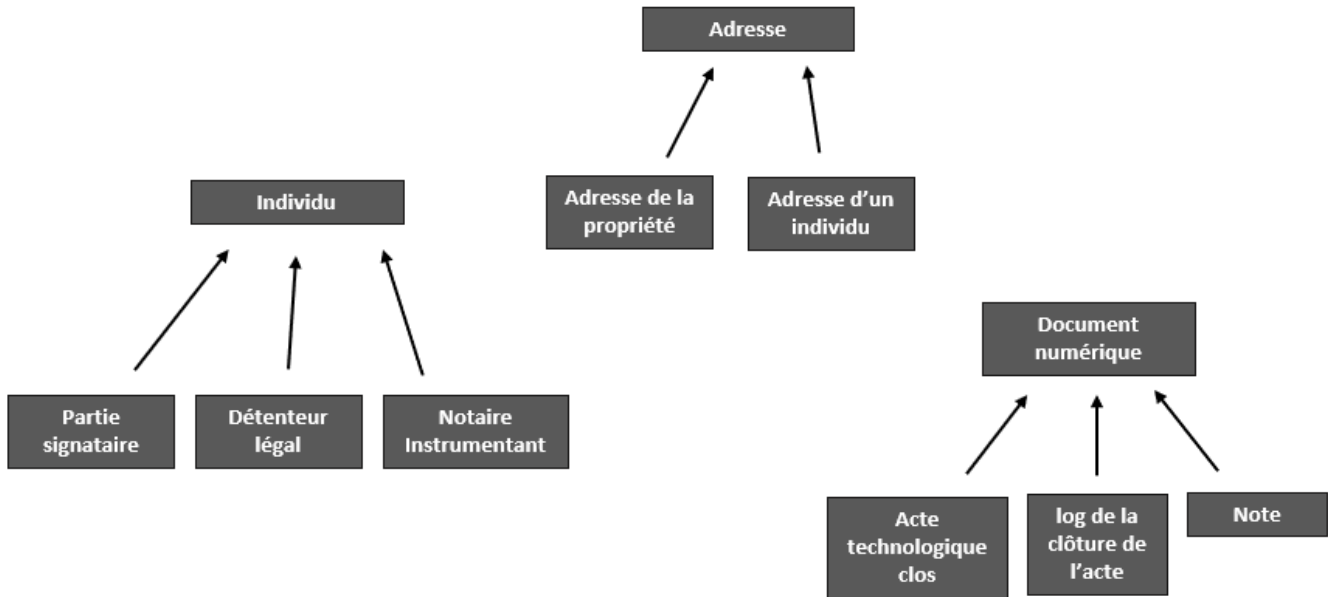
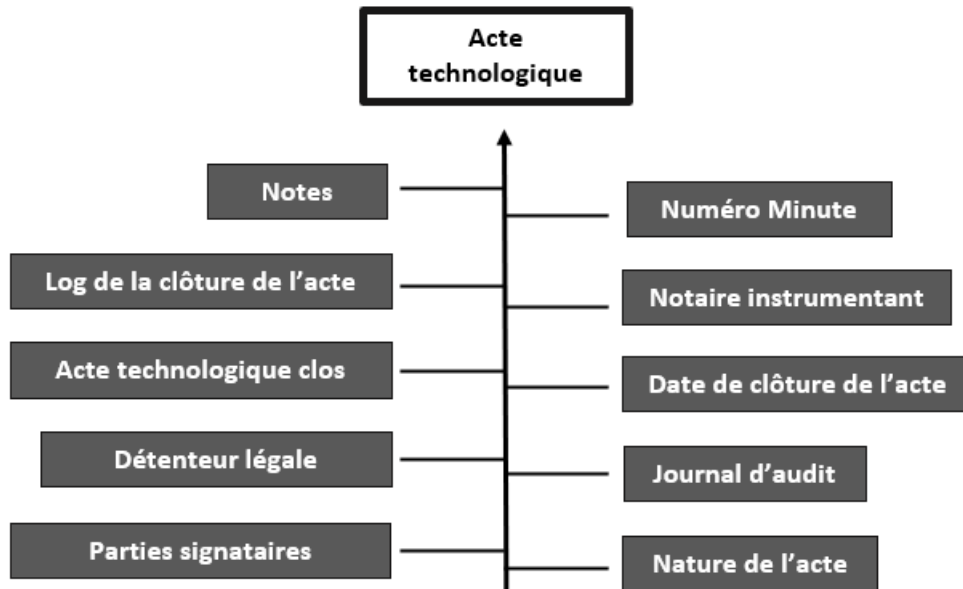


Schéma des données associées à un Acte technologique clos

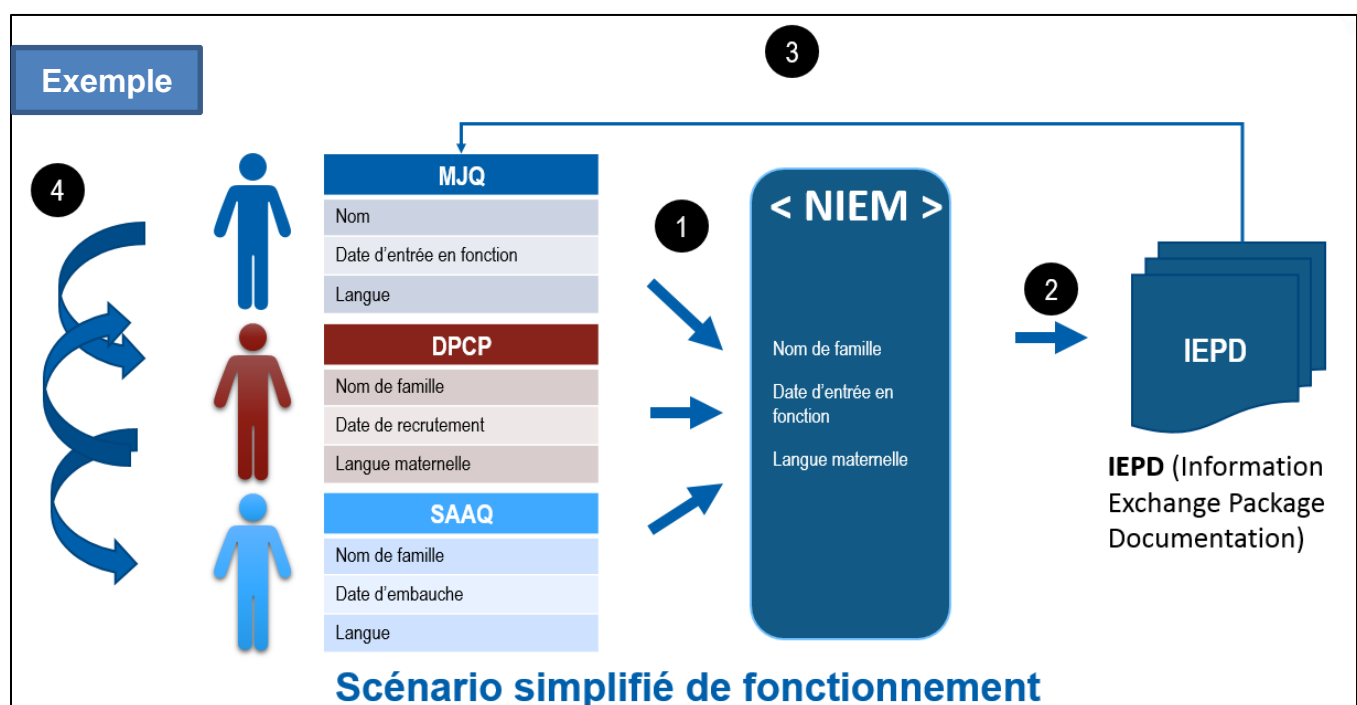


4. INTEROPÉRABILITÉ

Les métadonnées relatives à l'Acte technologique et ses annexes le cas échéant, doivent être converties dans le Modèle national d'échange d'information (« **NIEM**¹») afin de standardiser le partage d'information, notamment avec le ministère de la Justice (« **MJQ** »), le Registre foncier du Québec et la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

NIEM est un modèle de référence visant à faciliter l'échange d'information en fournissant une base commune sémantique et syntaxique, ce qui favorise l'interopérabilité entre les systèmes.

Voici un exemple d'un cas où le MJQ souhaite échanger le nom de famille et la langue d'un individu avec la SAAQ. Les deux entités peuvent procéder en utilisant des champs et types communs définis dans un document d'échange d'informations (« **IEPD**² »).



Chacun des éléments présentés ci-dessous peut être aligné aux types de base du modèle NIEM.

Le document d'échange d'information intègre la gestion de sa version. Voir le guide <http://niem.github.io/reference/iepd/versioning/>

5. PÉRENNITÉ DES MÉTADONNÉES

Une copie des métadonnées utilisées au moment de la clôture de l'Acte technologique y est associée via l'*Extensible Metadata Platform* « *XMP* » afin d'assurer la pérennité des métadonnées. De cette façon, il est possible de reconstituer l'index des métadonnées au besoin.

¹ NIEM, *National Information Exchange Model* : <https://www.niem.gov/>. Cette norme a été approuvée par les instances ministérielles (en novembre 2020) comme la norme d'échange d'informations judiciaires à proposer aux partenaires de la Justice.

² IEPD, *Information Exchange Package Documentation* : <http://niem.github.io/reference/iepd>

6. DESCRIPTION DES MÉTADONNÉES

Données communes à une adresse

Pour faire référence à l'adresse d'un individu ou à une adresse de propriété identifiée à l'Acte technologique, il faut utiliser la structure suivante :

Nom	Adresse
Élément NIEM	nc:Address
Définition	Adresse complète associée à un individu ou à une propriété
Type	Composé du NumeroCivique, NomRue, Unite, Ville, Province, CodePostal, Pays
Type NIEM	nc:AddressType

Nom	NumeroCivique
Élément NIEM	nc:AddressRouteName
Définition	Le numéro associé à la propriété, de l'édifice ou de la résidence donnant sur la rue, l'avenue, le rang, le boulevard, etc.
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:TextType

Nom	NomRue
Élément NIEM	nc:AddressStreet
Définition	Le nom de la rue précédé ou suivi du type de route tel que rue, avenue, rang, boulevard, etc.
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:TextType

Nom	Unite
Élément NIEM	nc:AddressSecondaryUnitText
Définition	Le numéro précédé ou suivi du type d'unité tel que l'appartement, suite, unité, bureau, etc.
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:TextType

Nom	Ville
Élément NIEM	nc:AddressCityName
Définition	Le nom de la ville
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:ProperNameTextType

Nom	Province
Élément NIEM	nc:AddressState
Définition	Le nom de la province, état ou région du pays
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:TextType (si Canada : can:CanadianProvinceCodeSimpleType)

Nom	CodePostal
Élément NIEM	nc:AddressPostalCode
Définition	Le code postal du pays (ex : ZipCode si États-Unis, Code Postal si Canada)
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	niem-xs:string

Nom	Pays
Élément NIEM	nc:AddressCountry
Définition	Le nom de l'état ou du pays
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:CountryType

Données communes à un individu

Représente une personne physique ou morale reliée à l'Acte technologique clos. Par exemple, l'individu est utilisé pour identifier les personnes qui comparait à l'acte, les signataires, le notaire instrumentant, le dépositaire légal, etc.

Nom	Individu
Élément NIEM	nc:Person
Définition	Représente une personne physique tel qu'un notaire, un signataire, un représentant d'un organisme

Type	Composé du NomIndividu CourrielIndividu, SignatureIndividu, DateNaissanceIndividu, Adresse, RoleIndividu et Organisme
Type NIEM	nc:PersonType

Nom	NomIndividu
Élément NIEM	nc:PersonName
Définition	Nom complet de l'individu
Type	Composé du PrenomIndividu, InitialDeuxiemePrenomIndividu, NomFamilleIndividu, NomDeFilleIndividu, AliasNomFamilleIndividu et du NomCompletIndividu
Type NIEM	nc:PersonNameType

Nom	NomPrefixIndividu
Élément NIEM	nc:PersonNamePrefixText
Définition	Un titre honorifique utilisé par une personne.
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:TextType

Nom	PrenomIndividu
Élément NIEM	nc:PersonGivenName
Définition	Le ou les prénoms de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType

Nom	InitialDeuxiemePrenomIndividu
Élément NIEM	nc:PersonMiddleName
Définition	Initial du deuxième prénom de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType

Nom	NomFamilleIndividu
Élément NIEM	nc:PersonSurName
Définition	Le nom de famille de l'individu, peut-être un nom composé

Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType

Nom	NomDeFilleIndividu
Élément NIEM	nc:PersonMaidenName
Définition	Nom de famille de l'individu avant son mariage si celui-ci a changé. Pour une femme mariée, c'est le nom de jeune fille.

Nom	AliasNomFamilleIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	Si au quotidien, on utilise qu'une partie du nom de famille de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType

Nom	NomCompletIndividu
Élément NIEM	nc:PersonFullName
Définition	Nom complet de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	nc:PersonNameTextType

Nom	CourrielIndividu
Élément NIEM	nc:ContactEmailID
Définition	Adresse électronique du courriel de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	niem-xs:string

Nom	SignatureIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	Signature manuscrite ou électronique de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique

Type NIEM	niem-xs:string
------------------	----------------

Nom	DateSignatureIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	Date de signature de l'individu
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)
Type NIEM	nc:Date

Nom	RoleIndividu
Élément NIEM	nc:RoleOfPerson
Définition	Décrire si cet individu est un notaire, un des signataires (parties à l'acte), un témoin, un intervenant à l'acte, un notaire délégué, ou un représentant d'un organisme et lequel
Type	EnumRole
Type NIEM	Énumération

Nom	EnumRole	
Définition	Les différents rôles d'un individu associé à l'Acte technologique.	
ID	Nom	Description
1	Notaire instrumentant	
2	Notaire cédant	
3	Notaire cessionnaire	
4	Notaire délégué	
5	Gardien provisoire	
6	Partie signataire à l'acte notarié	Un comparant, un intervenant à l'acte, une caution, etc.
7	Dépositaire légal	Représentant de la CNQ, Cour supérieure ou BAnQ
8	Mandataire du notaire	Notaire pouvant émettre des Copies ou Extraits d'Acte notarié pour le Notaire instrumentant pendant une période déterminée.

Nom	Organisation
Définition	Si la personne physique représente une entité, une personne morale ou une entreprise, ceci permet d'identifier à quelle organisation elle est liée.
Type	EnumOrganisme
Type NIEM	niem-xs:token

Nom	EnumOrganisation	
Définition	Énumération des organisations pouvant agir en tant que détenteur légal d'un greffe d'un notaire.	
ID	Nom	Description
1	Chambres des notaires du Québec	
2	Cour supérieure du Québec	
3	BAnQ	

Nom	AdresseIndividu
Définition	Adresse complète associée à un individu
Type	Adresse

Données de l'individu si associé à un notaire

Nom	CodeNotaire
Définition	Chaque notaire dûment inscrit au tableau des membres de la Chambre se voit attribuer un code administratif unique composé de la première lettre de son nom de famille, suivie de 4 chiffres incrémentale (ex : A0001).
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	SON
Définition	Signature officielle numérique du Notaire
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	MunicipaliteNotaire
Définition	Le nom de la municipalité du principal domicile professionnel du notaire. Cette information est utilisée par le public pour retracer un notaire.
Type	Chaîne alphanumérique

Données communes à un document numérique

Sert à l'identification d'un document numérique associé à un Acte technologique et conservé avec lui. Il peut s'agir de notes (ex. la référence de publication au registre foncier, la référence à l'Acte notarié qu'il

remplace, etc.) ou encore les éléments de documentation requis³ lors d'un transfert d'un Acte notarié papier vers un support technologique. L'acte technologique clos est aussi un document numérique.

Nom	DocumentNumerique
Définition	Représentation d'un document numérique dans la Solution de conservation.
Type	Il est composé du NomDocument, ChecksumDocument, DateCreationDocument, LocationDocument et FormatDocument

Nom	NomDocument
Définition	Le nom du document numérique entreposé (ex. : abc.pdf) ou la référence au document papier
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	ChecksumDocument
Définition	Algorithme appliqué sur un document (fonction d'hachage ou « checksum ») calculé au moment de l'ajout du document. Il permet vérifier l'intégrité du document conservé le comparant avec la valeur calculée originalement.
Type	Chaîne alphanumérique contenant le résultat original

Nom	LocationDocument
Définition	La location du document numérique entreposé, ou la référence à la location du document papier
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DateCreationDocument
Définition	La date-heure-minute où le document a été joint à l'Acte technologique.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	TypeDocument
Définition	Référence au type de document (Acte notarié, Annexe, Note).
Type	EnumTypeActe

Nom	EnumTypeDocument	
Définition	Énumération des types un document numérique.	
ID	Nom	Description
1	Acte technologique clos	

³ Art. 17 LCCJTI.

2	Note	
---	------	--

Nom	FormatDocument
Définition	Les documents conservés dans la Solution de conservation sont au format PDF/A-2 ou A-3. Si une référence est faite à un Acte notarié sur son support d'origine, il alors indiquer que celui-ci est au format papier. Identifie dans quel format le document de l'Acte technologique clos est conservé dans la Solution de conservation. Il peut n'y avoir qu'un seul format.
Type	EnumFormatDocument

Nom	EnumFormatDocument	
Définition	Énumération des formats autorisés pour conserver un document numérique.	
ID	Nom	Description
1	PDF/A-2 ou A-3	Document crée électroniquement
2	Papier	Référence à un document papier
3	PDF/A-2 ou A-3 numérisé	Document papier numérisé

Données personnelles sur l'individu spécifique au RTM et RDOQ

Lorsqu'un Acte technologique est un testament, un mandat de protection ou une directive médicale anticipée, les données suivantes doivent en plus faire partie des métadonnées jointes à l'Acte technologique afin d'être transmises aux registres appropriés.

Ces données ne sont pas conservées dans la Solution de conservation.

Les métadonnées suivantes font partie des renseignements personnels d'un individu :

Nom	DateNaissanceIndividu
Élément NIEM	nc:PersonBirthDate
Définition	Date de naissance de l'individu
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)
Type NIEM	nc:DateType

Nom	DateDecesIndividu
Élément NIEM	nc:PersonDeathDate
Définition	Date de décès de l'individu
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)
Type NIEM	nc:DateType

Nom	NASIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	Numéro d'assurance sociale de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	niem-xs:string

Nom	DonOrganeIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	« Oui » pour le consentement au don d'organe, « Non » pour un refus.
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	niem-xs:string

Nom	NoAssuranceMaladieIndividu
Élément NIEM	N/A
Définition	Numéro d'assurance maladie de l'individu
Type	Chaîne alphanumérique
Type NIEM	niem-xs:string

Données associées à l'Acte technologique

Lorsque l'Acte technologique est clos, il est versé dans la Solution de conservation accompagnées des données suivantes pour supporter les fonctionnalités associées au greffe central.

Données requises pour l'identification unique d'un Acte technologique. Il est composé du code du notaire instrumentant, de son numéro de minute attribué, de la SON du notaire instrumentant, de la date, heure et minutes à laquelle la SON a été apposée.

Nom	NumeroMinute
Définition	Le numéro de Minute est une valeur séquentielle attribuée à l'Acte technologique au moment de son versement dans la Solution de conservation.
Type	Nombre entier

Nom	CodeNotaireInstrumentant
Définition	Représente le code du notaire instrumentant de l'acte. Le Notaire instrumentant est celui qui a procédé à la clôture de l'Acte notarié, peu importe son support.
Type	CodeNotaire

Nom	SON
------------	-----

Définition	Signature officielle numérique du Notaire instrumentant
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DateClotureActe
Définition	La date, l'heure et la minute de clôture de l'Acte technologique, soit lorsque le Notaire instrumentant a apposé sa SON. Il représente l'horodatage associée à la SON du Notaire instrumentant
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	NotaireInstrumant
Définition	Information sur l'individu représentant le notaire instrumentant. Notez que l'individu contient le code du notaire et la SON. Ces deux informations peuvent être directement associées à l'acte pour faciliter les recherches.
Type	Individu

Nom	DocumentActeTechnologiqueClos
Définition	Le document numérique entreposé représente l'Acte technologique clos et ses annexes.
Type	DocumentNumerique

Nom	NatureActe
Définition	Indique la nature de l'Acte technologique (ex. testament, vente immobilière, etc.). Il peut y avoir plus d'une nature d'acte par Acte technologique.
Type	EnumNatureActe

Nom	EnumNatureActe	
Définition	Énumération des différentes natures d'Acte notarié. Il peut y avoir plus d'un type pour un même Acte technologique.	
ID	Nom	Description
A	Amendement	
B	Bilan patrimonial	
C	Codicille	
D	Dépôt	
D	Donation à cause de mort	
H	Hypothèque immobilière	
M	Mandat de protection	
P	Procuration	
R	Révocation	

T	Testament	
V	Vente immobilière	
V	Vente mobilière	
	Etc.	

Nom	EstSONDistance
Définition	Oui, si la signature de l'Acte technologique a été réalisée à distance, non si signé au même endroit que le notaire (en sa présence physique).
Type	Booléen

Nom	IdentifiantLGE - OPTIONNEL
Définition	Application utilisée pour gérer les dossiers et l'étude d'un notaire, ainsi qu'élaborer des Actes notariés. Elle peut aussi servir à recevoir et clore un Acte technologique, ainsi qu'à le transmettre à la Solution de conservation lorsqu'une Solution de clôture d'Actes technologiques y a été intégrée et que le LGÉ a été homologué par l'Ordre. Le LGÉ doit être identifié lors du versement de l'Acte technologique à la Solution de conservation.
Type	EnumIdentifiantLGE

Nom	EnumIdentifiantLGE	
Définition	Énumération des différents LGE homologués pour recevoir, clore et verser un Acte technologique à la Solution de conservation. Un Acte technologique peut être produit qu'à partir d'un seul LGÉ.	
ID	Nom	Description
1	À venir	
2	À venir	
3	À venir	

Nom	IdentifiantCloture
Définition	Plateforme utilisée pour préparer, recevoir et clore un Acte technologique, ainsi qu'à le transmettre à la Solution de conservation. La Solution de clôture doit être identifiée lors du versement de l'Acte technologique à la Solution de conservation.
Type	EnumIdentifiantCloture

Nom	EnumIdentifiantCloture	
Définition	Énumération des différentes Solutions de clôture d'Acte technologique homologuées pour recevoir, clore et verser un Acte technologique à la Solution de conservation. Un Acte technologique peut être produit qu'à partir d'une seule Solution de clôture.	
ID	Nom	Description

1	À venir	
2	À venir	

Nom	LieuActe
Définition	Le lieu représentant la municipalité ou l'Acte technologique a été clos.
Type	Chaine alphanumérique

Nom	DateCreationActe
Définition	La date, l'heure et la minute de création de l'Acte technologique lors du versement de l'acte dans la Solution de conservation.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	AdressePropriété
Définition	Si le TypeActe est une vente ou une hypothèque, l'adresse de la propriété inscrite à l'Acte notarié.
Type	Adresse

Nom	InscriptionRegistreFoncier
Définition	Numéro d'inscription publié au registre foncier qu'il est important de capter. Ce ne sont pas tous les actes notariés qui sont voués à être publié
Type	Chaine alphanumérique

Nom	NumeroDossier
Définition	Numéro de dossier (LGE) de l'acte. Le numéro du dossier (dans le cas où le notaire attribue un tel numéro à ses dossiers).
Type	Chaine alphanumérique

Données confirmant l'inscription d'un Acte technologique à un registre public tel que le Registre foncier ou le RDPRM.

Nom	InscriptionRDPRM
Définition	Numéro d'inscription publié au registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM).
Type	Chaine alphanumérique

Nom	InscriptionRegistreFoncier
Définition	Numéro d'inscription publié au registre foncier.
Type	Chaine alphanumérique

Nom	DateActeInscription
Définition	Date d'inscription de l'Acte technologique au registre foncier.
Type	Date (Format: JJ-MM-AAAA HH:MM UTC)

Nom	AjoutCorrection
Définition	Ajout d'une inscription ou pour effectuer une correction à une inscription déjà enregistrée.
Type	EnumAjoutCorrection

Nom	EnumAjoutCorrection	
ID	Nom	Description
A	Ajout	
C	Correction	

Données associées au détenteur légal de l'Acte technologique

Le détenteur légal est celui qui a accès au greffe d'un notaire. Outre le Notaire instrumentant, il peut s'agir du cessionnaire, du gardien provisoire ou du dépositaire légal.

Il représente le cessionnaire ou le gardien provisoire d'un Greffe, un représentant autorisé de la Cour supérieure du Québec, de la Chambre des notaires ou de BANQ, le cas échéant. Ce peut être un notaire ou un organisme, mais il s'agit toujours d'un individu (notaire ou un représentant autorisé d'un organisme).

Le détenteur légal peut donc varier dans le temps. Les détenteurs légaux précédents ont donc une date de fin. Leur ordonnancement se fait par ordre croissant à partir de la date d'accès octroyée. Par conséquent, le changement de dépositaire implique l'inscription d'une date de fin d'accès pour le dépositaire précédent.

Nom	DetenteurLegal
Définition	Pour savoir s'il s'agit d'un cessionnaire, d'un gardien provisoire ou d'une présentant d'un organisme. À l'ajout d'un nouvel acte technologique au greffe central, par défaut le détenteur légal est aussi le notaire instrumentant.
Type	Individu

Nom	DateDebutDetenteurLegal
Définition	La date à laquelle il est le devenu le détenteur légal.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	DateFinDetenteurLegal
Définition	La date à laquelle il n'est plus le détenteur légal, ayant été remplacé par une autre personne.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Données associées au notaire agissant comme mandataire

Un notaire doit, s'il s'absente pour une période de plus de 15 jours, nommer un notaire (mandataire) pour certifier et délivrer des copies conformes authentiques de ses actes⁴. À cet effet, le mandataire doit avoir accès au greffe de ce notaire pour cette période. Cette autorisation (procuration) doit être constatée par acte notarié en minute. La procuration a une date de fin, mais peut aussi être révoquée et remplacée. L'historique doit être maintenu.

Nom	NotaireMandataire
Définition	Le mandataire peut émettre des copies conformes authentique des Actes technologiques du notaire instrumentant durant son absence (ex. vacances).
Type	Individu

Nom	DateDebutProcuration
Définition	La date de début de la procuration permettant au notaire mandataire d'émettre des copies.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	DateFinProcuration
Définition	La date de fin de la procuration.
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	LienActeProcuration
Définition	Lien vers l'Acte technologique représentant la procuration.
Type	Chaîne alphanumérique

Données associées aux parties signataires de l'Acte technologique

Le nom, adresse de chacune des parties signataires de l'Acte notarié. Il peut avoir un ou plusieurs individus signataires.

Nom	Signataire
Définition	Identifier l'individu qui a signé l'Acte notarié
Type	Individu

⁴ Art. 15 al. 1 par. l) N-2 (correspondance à l'art. 89 N-3 non encore en vigueur).

Nom	SignataireSequence
Définition	A séquence dans laquelle les individus ont signé l'Acte notarié.
Type	Nombre entier

Nom	SignatureDistanceActe
Définition	Indique, pour chaque signataire à l'Acte technologique, si la signature a été réalisée à distance. Oui à distance, Non en présentiel
Type	Boolean (Oui/Non)

Données associées aux notes de l'Acte technologique

Le dépositaire légal peut associer à l'Acte technologique un document numérique représentant une note, laquelle est conservé avec l'Acte technologique.

Ce type de document peut être ajouté à un Acte technologique déjà conservé dans la Solution de conservation. Il peut y avoir une ou plusieurs notes associées à un Acte technologique.

Nom	TitreNote
Définition	Titre de la note
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DescriptionNote
Définition	Description de la note. Exemple: De référer à l'Acte notarié qui le remplace
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DateNote
Définition	Date d'ajout à la solution de conservation du document de la note
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	DocumentNote
Définition	Le document numérique de la note associé et conservé avec l'Acte technologique.
Type	DocumentNumerique

Données associées aux annexes de l'Acte technologique

Une ou des Annexes peuvent être jointes au document d'un Acte technologique. Lors de la clôture, ces documents en forme un seul, soit l'Acte technologique signé par toutes les parties à l'acte et le Notaire instrumentant.

Un Acte technologique peut comporter une ou plusieurs Annexes.

Nom	TitreAnnexe
Définition	Titre de l'annexe
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DescriptionAnnexe
Définition	Description de l'annexe
Type	Chaîne alphanumérique

Données associées au journal d'audit de la clôture de l'Acte technologique

La solution de clôture associe son journal d'audit à l'Acte technologique. Le journal d'audit est généré automatiquement dès qu'un projet est terminé sur la solution de clôture.

Le journal d'audit est une preuve (logs) des opérations ayant mené à la signature des documents, depuis leur téléversement sur la plateforme, jusqu'à la terminaison du projet.

Il peut y avoir un seul journal d'audit de la clôture associé à l'Acte technologique.

Nom	TitreLogCloture
Définition	Titre du journal d'audit de la clôture de l'Acte technologique
Type	Chaîne alphanumérique

Nom	DateLogCloture
Définition	Date d'ajout à la solution de conservation du journal d'audit de la clôture de l'Acte technologique
Type	Date (Format : YYYY-MM-DDThh:mmUTC)

Nom	DocumentLogCloture
Définition	C'est un document numérique contenant le log des étapes de la clôture de l'Acte technologique, laquelle est conservé avec l'Acte technologique. Celui-ci prend la forme d'un fichier PDF/A signé et scellé par la plateforme de clôture.
Type	DocumentNumerique

Journalisation liée à l'Acte technologique

Les activités réalisées sur un l'Acte technologique sont journalisées avec les éléments structurés comme suit :

Nom	AuditActivite
Définition	Représente le log d'une activité liée à un Acte technologique qui doit être auditée.
Type	Il est composé IndividuActivite, DateActivite et DescriptionActivite

Nom	IndividuActivite
Définition	L'individu qui a réalisé l'activité.
Type	Individu

Nom	DateActivite
Définition	La date, heure, minute à laquelle l'activité a été réalisée.
Type	Date (Format JJ-MM-AAAA HH:MM UTC)

Nom	DescriptionActivite
Définition	Description de l'activité
Type	Chaîne alphanumérique

7. UTILISATION DES MÉTADONNÉES

Les métadonnées concernant un Acte technologique sont utilisées pour :

Identifier, lors du versement d'un nouvel Acte technologique, les documents numériques (l'Acte technologique clos en tant que tel, les notes qui y sont associées), les signatures des parties et du notaire, ainsi que l'assignation de son numéro de minute.
Identifier qu'un Acte technologique est le résultat d'un transfert de support (numérisation de l'Acte notarié sur support papier) avec les informations afférentes.
Identifier que le numéro de minute est associé à un Acte notarié toujours conservé sur support papier par le notaire.
Récupérer les métadonnées d'un acte technologique.
Récupérer la liste des documents numériques associés à un Acte technologique.
Télécharger un document numérique relatif à un Acte technologique.
Permettre à la Solution de clôture d'émettre une copie conforme authentique du document numérique représentant l'Acte technologique.
Rechercher un Acte technologique.
Consulter un Acte technologique.
Repérer la cession d'un greffe (Acte technologique) d'un détenteur légal vers un autre.
Retracer le greffe d'un notaire instrumentant.
Récupérer la liste des Actes technologiques d'un détenteur légal.
Vérifier si le numéro de Minute pour un notaire instrumentant donné est déjà assignée ou non.
Consulter le journal d'audit d'un Acte technologique.

8. ANNEXE A – ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

Abréviations

- CCQ : *Code civil du Québec*, chapitre CCQ-1994
- CD : *Code de déontologie des notaires*, chapitre N-3, r. 2
- CPC : *Code de procédure civile*, chapitre C-25.01
- DRaaS : *Disaster recovery as a service*
- LCCJTI: *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, chapitre C-1.1
- N-2 : *Loi sur le notariat*, chapitre N-2
- N-3 : *Loi sur le notariat*, chapitre N-3
- OWASP: *Open Web Application Security Project*
- Règlement sur la SON : *Règlement sur la signature officielle numérique du notaire*, chapitre N-3, r. 13.1
- Règlement sur les dossiers : *Règlement sur les dossiers et les études de notaires*, chapitre N-3, r. 17
- RBAC : *Role-Based Access Control*
- RDPRM : Registre des droits personnels et réels mobiliers
- RLRQ : Recueil des lois et règlements du Québec
- SON : Signature officielle numérique
- SDLC : *Software Development Life Cycle*
- UNIL : Union internationale du notariat latin

Définitions

- **Acte notarié** : Acte auquel les parties veulent donner le caractère d'authenticité qui s'attache aux actes de l'autorité publique reçu par un notaire en sa qualité d'officier public. Un acte notarié peut être reçu en Minute ou en brevet.
- **Acte notarié en minute** : Acte notarié dont le notaire doit assurer la date et en conserver le dépôt dans un Greffe afin d'en donner communication en délivrant des Copies ou des Extraits.
- **Acte technologique** : Acte notarié en minute reçu sur un support technologique déterminé par l'Ordre.
- **Annexe** : Un acte ou un document **autre qu'un Acte notarié en minute** sous l'autorité de laquelle un Acte notarié en minute est reçu ou un document autre (tel un plan) que les parties désirent annexer à l'Acte notarié en minute. Il peut également s'agir d'un document que le notaire souhaite verser dans son Greffe par un acte de dépôt.
- **Copie conforme authentique** : Copie dont la conformité au document original a été reconnue par une autorité compétente. La copie conforme d'un Acte notarié en minute consiste en la reproduction fidèle du texte de l'original d'un Acte notarié en minute ou de ses Annexes. Autant la copie que l'extrait doivent être certifiés conformes par le notaire ou le greffier autorisé à en donner communication.
- **Clos** : Signifie un Acte notarié comportant la signature des parties et des témoins requis suivant le cas, en présence du notaire instrumentant et par la signature de ce dernier, qui doit être apposée le même jour et au même lieu où la dernière des parties à signer l'a fait.

- **Dépositaire légal** : Le cessionnaire ou le gardien provisoire d'un Greffe, un greffier à la Cour supérieure du Québec ou un représentant autorisé de la Chambre des notaires, le cas échéant.
- **Documents afférents** : Des documents sous seing privé autres que les Annexes, afférents à la réalisation du dossier, qui sont signés par une ou des parties et même parfois le notaire. Il peut s'agir à titre d'exemple d'une convention de prêt, des répartitions, de l'état des déboursés, etc.
- **Extrait conforme authentique** : Reproduction textuelle d'une partie d'un Acte notarié, qui est lui-même authentique lorsqu'il est certifié par le Notaire instrumentant, le Dépositaire légal ou le notaire muni d'un mandat spécial, pourvu qu'il indique la date de la délivrance de cet Extrait et mentionne, quant à l'Acte notarié original, la date et la nature de celui-ci, le lieu où il a été passé et, le cas échéant, le nom des parties à l'acte et celui de l'officier public qui l'a rédigé.
- **Greffe** : Ensemble des Actes notariés en minute d'un notaire, les répertoires (technologique et papier) de ces Actes notariés et l'Index y correspondant.
- **Index** : Registre qui peut être tenu sur support papier ou technologique, sous forme de fiche ou autrement, par ordre alphabétique du nom des parties. Il permet, en cherchant une partie par son nom, de repérer rapidement les Actes notariés inscrits aux répertoires (technologique et papier) du Notaire instrumentant à l'égard de cette partie. Les inscriptions obligatoires devant apparaître à l'Index sont, pour chaque partie à un Acte notarié :
 - Son nom
 - Pour chaque Acte notarié en minute auquel elle a été partie :
 - Le numéro de Minute
 - La date de l'acte
 - Le nom des autres parties signataires de l'Acte notarié, le cas échéant
 - Le fait que l'acte est un Acte technologique, le cas échéant
 - La nature de l'Acte notarié.

Le numéro du dossier (dans le cas où le notaire attribue un tel numéro à ses dossiers), le numéro de publication de l'acte au registre foncier ou au RDPRM et le nom donné à l'Acte technologique dans la Solution de conservation sont également facultatifs à l'Index.

- **Lignes directrices** : Normes émises pour la clôture d'un acte notarié sur un support technologique en vertu de l'Arrêté 2020-040 du ministre de la Justice.
- **Notaire délégué** : Notaire, autre que le Notaire instrumentant, qui reçoit la signature de l'une des parties à un Acte notarié.
- **Notaire instrumentant** : Est le notaire qui reçoit la signature de la dernière partie, qui attribue un numéro de Minute à l'Acte technologique et qui est responsable de sa conservation, ainsi que de la délivrance de Copies et d'Extraits.
- **Minute ou numéro de Minute** : Acte notarié reçu par un notaire en un seul document original, que l'on appelle la Minute. Numérotés successivement, les Actes notariés en minute comprennent la mention du numéro de la Minute.
- **Partenaire** : Mandataire, sous-traitant, consultant, partenaire d'affaires, revendeur, prestataire de services ou entrepreneur.
- **Prestataire** : Tout prestataire de service, mandataire, sous-traitant, consultant, partenaire d'affaires, revendeurs ou entrepreneurs intéressé à offrir la Solution de conservation ou la Solution de clôture.
- **Répertoire** : En vertu de la Loi sur le notariat, le notaire doit tenir un Répertoire des Actes notariés en minute qu'il reçoit. Ce Répertoire, sous forme de registre, contient minimalement, pour chaque acte notarié, le numéro de Minute (consécutif à partir du numéro un), la date, la nature et le nom des parties.

- **Répertoire technologique** : Répertoire sur support technologique qui contient obligatoirement les inscriptions suivantes pour chaque Acte technologique Clos par le Notaire instrumentant :
 - Son numéro de Minute
 - Sa date
 - Le nom des parties
 - Le numéro du dossier (dans le cas où le notaire attribue un tel numéro à ses dossiers)
 - Le numéro de publication de l'acte au registre foncier ou au RDPRM
 - Le nom donné à l'Acte technologique dans la Solution technologique
 - La nature de l'Acte technologique.
- **Solution temporaire** : Solution technologique temporaire pour effectuer la clôture d'un Acte notarié sur support technologique.
- **Solution permanente** : Solution technologique permanente pour effectuer la clôture d'un Acte notarié.
- **Solution de clôture** : Solution technologique concernant la clôture de l'Acte notarié en minute.
- **Solution de conservation** : Solution technologique concernant la conservation des actes notariés technologiques.
- **Solution technologique** : Solution de clôture d'actes notariés technologiques.